

INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGEMENT GRATUITES POUR LES VÉLOS ÉLECTRIQUES

Saint-Flour Communauté encourage la pratique du vélo pour les loisirs et les déplacements quotidiens. Une aide à l'achat de vélos à assistance électrique a été mise en place en 2021, ainsi qu'un parc de location. Des bornes de rechargement gratuites sont par ailleurs en cours d'installation en 2024 et 2025 sur tout le territoire intercommunal !

20 bornes seront ainsi progressivement installées sur 10 sites (une paire par site). Elles pourront être utilisées gratuitement et à tout moment.

La première a été installée à Neuvéglise-Sur-Truyère, en face de la Maison France Services !





L'installation progressive des bornes de rechargement de vélos à assistance électrique en 2024 et 2025 (emplacements prévisionnels) :

En 2024 :

- Neuvéglise-Sur-Truyère, dans le bourg de Neuvéglise, en face de la Maison France Services
La borne vient d'être installée !

- Coltines, Bike parc
- Saint-Flour, Complexe sportif de Besserette : parking vélo, au niveau du parking voiture sous—terrain
- Saint-Flour, derrière les bureaux de l'Office de tourisme intercommunal place d'Armes

2025 :

- Ruynes-en-Margeride, station de lavage vélo
- Saint-Urcize : bureau d'information touristique
- Saint-Flour, bureau d'information touristique en ville basse
- Chaudes-Aigues, Moulin Juéry
- Pierrefort, derrière la place de l'église
- Val d'Arcomie, base de loisirs de Mallet
- Val d'Arcomie, bas de loisirs de Garabit

L'installation des bornes a un coût total de 27 000€, avec le soutien du Conseil départemental du Cantal à hauteur de 50%.

Retrouvez toutes les informations sur l'aide à acquisition de vélos à assistance électrique sur le site de Saint-Flour Communauté : [Acheter un vélo électrique - SAINT FLOUR COMMUNAUTÉ \(saint-flour-communaute.fr\)](https://saint-flour-communaute.fr)